



Syndicat Intercommunal des Eaux
de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DE GRAVELOTTE ET DE LA VALLEE DE L'ORNE**
17 Route de Metz – 57865 AMANVILLERS
tél : 03 87 53 40 43 – e-mail accueil@siegvo.com

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU BUREAU DU COMITE-DIRECTEUR**

du MERCREDI 13 DECEMBRE 2024 à 17 heures 30
salle de réunion station de pompage de RONCOURT

Etaient présents :

M. MATELIC Vincent
M. SEBBEN Valter
Mme BAROTTE Enza

Président du SIEGVO
1^{er} Vice Président, adjoint au maire de St Privat la Montagne
2^{ème} Vice Présidente, adjoint au maire de Norroy le Veneur

M. AUSESKY Cyrille	Délégué de Bronvaux
M. BIGOT Patrick	Délégué de Gandrange
M. COVALCIQUE Hervé	Délégué de Sainte Marie aux Chênes
M. DERIU Clément	Délégué de Clouange
M. DIEUDONNE Yves	Délégué de Vernéville
M. DUVAL Edmond	Délégué d'Ancy Dornot
M. FAVRE Christian	Délégué de Vaux
M. GIRCOURT Jean-Dominique	Délégué de Plesnois
M. HUMBERT Serge	Maire et Délégué de Tronville
M. LACAVA Salvatore	Délégué de Moyeuve Grande
Mme LAEUFFER Frédérique	Déléguée de Jussy
M. LEJEAU Frédéric	Délégué de Mars la Tour
M. LEOMY Patrick	Délégué de Amanvillers
Mme MARTIN Martine	Maire et déléguée de Semécourt
M. MEOCCI François	Délégué de Marange Silvange
M. MOUGIN Christian	Délégué de Vitry sur Orne
M. PATRIGNANI Armand	Maire et Délégué de Fèves
M. POSTERA Antoine	Maire et Délégué de Roncourt
M. POUGET Guy	Délégué de Rezonville-Vionville
M. REPPERT Raymond	Délégué de Amnéville
M. SCHURCH Christophe	Délégué de Gravelotte
M. SCHWEIZER Christian	Maire et délégué de Moyeuve Petite
M. WILLAUME Daniel	Délégué de Talange

Etaient absents et avaient donné procuration :

Etaient absents, excusés :

M. BOTELLA Gérard	Délégué de Ste Ruffine
M. BROCKLY Jérémy	Délégué de Pierrevillers
M. CLARIS Yves	Délégué de Lessy
Mme DE MOURA Pascale	Déléguée de Montois la Montagne
M. DE SANCTIS Nicolas	Délégué de Mondelange
M. DUMON Joël	Délégué de Rombas
M. GLESER Philippe	Maire et Délégué de Lorry lès Metz
M. PERIN Francis	Maire et délégué de Puxieux
Mme SPORMEYEUR Nathalie	Maire et Déléguée de Saulny

Assistaient également à la réunion :

En début de séance, M. MATELIC, Président, demande à ce qu'un point supplémentaire soit ajouté à l'ordre du jour à savoir : Validation des demandes d'aide pour achat adoucisseur afin de corriger une erreur de la délibération du 23 mai 2023.

Le bureau du comité directeur accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

I – SOUSCRIPTION DE MARCHES D'ASSURANCES POUR LES BESOINS DU SIEGVO – 8 LOTS – ATTRIBUTION DES MARCHES

Nos contrats d'assurances sont arrivés à échéance au 31 décembre 2023 et une consultation a été lancée pour conclure des nouveaux marchés à compter du 1^{er} janvier 2024, pour une durée de 4 ans.

Nous sommes passés par la procédure de l'appel d'offres ouvert. Nous avons été assisté dans cette démarche par la société Etude et Conseil Assurances basée à Laneuville Chant d'Oisel (76) qui a établi les dossiers de consultation des entreprises, a analysé les candidatures et les offres reçues.

8 lots ont été définis :

- Lot n°1 – Assurance Dommages aux Biens
- Lot n°2 – Assurance Bris de machines
- Lot n°3 - Assurance Responsabilité Civile Générale
- Lot n°4 – Assurance Automobile Flotte et Missions
- Lot n°5 – Assurance RC des Mandataires Sociaux
- Lot n°6 – Assurance Protection Juridique
- Lot n°7 – Assurance Sécurité des Passagers
- Lot n°8 – Assurance Risques Statutaires

La commission d'appel d'offres a décidé de suivre les recommandations de Etude et Conseil Assurances (ECA) et a attribué les marchés à ces assureurs :

Lot n°1 – Ce lot a été déclaré infructueux car nous n'avons reçu aucune offre

Une nouvelle consultation sera lancée courant du mois de janvier 2024 pour ce lot

- Lot n°2 – ANDRIEU Cédric (MMA) pour un montant de 1 450 € TTC,
- Lot n°3 – Cabinet VIARD (AXA) pour un montant de 45 898,09 € TTC,
- Lot n°4 – SMACL pour un montant de 43 556,93 € TTC,
- Lot n°5 – Cabinet VIARD (AXA) pour un montant de 1 967,54 € TTC,
- Lot n°6 – ANDRIEU Cédric (MMA) pour un montant de 3 740 € TTC,
- Lot n°7 – Cabinet VIARD (AXA) pour un montant de 1 440 € TTC,
- Lot n°8 – Cabinet VIARD (AXA) pour un montant de 49 473,76 € TTC.

Nous allons avoir un surcoût de 73 485,32 € TTC par rapport aux primes d'assurances payées en 2023. La plus grosse hausse provient du lot n°3 Responsabilité Civile Générale. En effet, le SIEGVO payait une prime d'assurance d'un montant de 7 666 € TTC depuis 2020 et la seule offre reçue qui provient du même assureur est d'un montant de 45 898,09 € TTC. En effet, nous avons eu beaucoup de sinistres au cours des 4 dernières années et le rapport sinistres à primes était en leur défaveur depuis de nombreuses années.

Le bureau du comité directeur autorise le Président à signer les marchés et les contrats correspondants avec les assureurs cités plus haut.

Adopté à l'unanimité

II – ACCORD CADRE DE FOURNITURE DE COMPTEURS D'EAU ET ACCESSOIRES – Attribution du marché.

Notre marché de fourniture de compteurs est arrivé à échéance le 31 décembre 2023 et une nouvelle consultation a été lancée. Nous n'avons réceptionné que deux offres, l'une provenant de DIEHL METERING, le fournisseur et la seconde de FRANS BONHOMME.

La société DIEHL METERING a présenté la meilleure offre, seul le compteur de diamètre 15 mm a été augmenté d'un euro. D'autre part, les précédents tarifs n'avaient pas subi de hausse depuis 2021.

La commission d'appel d'offres réunie le mercredi 13 décembre 2023, a décidé d'attribuer le marché à DIEHL METERING. Le marché est exécutoire dès sa notification à l'entreprise retenue. Il est conclu à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 avec possibilité de reconduction pour les années 2025 et 2026 à condition que les tarifs n'augmentent pas plus de 1,5 % l'an.

Le bureau du comité directeur, à l'unanimité, valide la décision de la commission d'appel d'offres et autorise le Président à signer le marché correspondant.

Adopté à l'unanimité

III – TABLEAU DES EMPLOIS – Mise à jour

Le bureau du comité directeur vote à l'unanimité la modification du tableau des emplois comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES

- La suppression d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe suite à la nomination de l'agent concerné dans le grade supérieur
- La suppression d'un poste de technicien principal 2^{ème} classe suite à la mutation de l'agent concerné dans une autre collectivité
- La suppression d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe suite à la nomination de l'agent concerné dans le grade supérieur

EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES

- la création d'un poste d'adjoint administratif,

Le tableau des emplois est fixé comme suit :

- 46 titulaires permanents, (dont 7 agents en disponibilité),
soit 39 agents en présence effective
- 2 postes d'adjoint administratif en contractuel (dont un en vacance de poste),
- 2 postes d'adjoint technique en contractuel (dont un vacance de poste),
- 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe contractuel,

soit 51 agents dont 7 disponibilités et 2 vacances de poste (42 agents en présence effective)

Adopté à l'unanimité

IV – VALIDATION DES DEMANDES D'AIDE POUR ACHAT ADOUCISSEUR

Par délibération en date du mardi 23 mai 2023, le bureau du comité directeur avait validé des demandes d'aides pour l'achat d'un adoucisseur pour une somme totale de 7 394,10 €.

Une subvention d'un montant de 119 € avait été versée à M. MOSARD Marc domicilié 6 allée des Pervenches à VITRY SUR ORNE pour un montant de travaux de 1 190 €. Il y avait une erreur dans le montant des travaux réalisés indiqué qui se sont élevés en réalité à 1 760 €.

M. MOSARD aurait donc dû percevoir une subvention de 176 €. Il convient donc de lui verser une subvention complémentaire de 57 €.

Le bureau du comité directeur décide, à l'unanimité, de verser une subvention complémentaire de 57 € à Monsieur MOSARD.

Adopté à l'unanimité

V – COMMUNICATION DU PRESIDENT

TABLEAUX DE BORD ARRETES AU 30 NOVEMBRE 2023

Le Président et le 1^{er} Vice Président présente et commente les tableaux de bord, financier et des travaux, arrêtés au 31 août 2023.

POINT SUR LES REVERSEMENTS A VEOLIA EAU

Le Président rappelle aux membres du bureau du comité directeur que le SIEGVO était en retard des reversements de la redevance assainissement facturée en 2022 pour une somme totale de 2 499 634,72 €.

Le dernier reversement à VEOLIA Eau d'un montant de 233 312,92 € a été fait le 20 décembre 2023.

Nous sommes donc à jour de tous les reversements en retard de la facturation de 2022.

Tous les reversements des rôles de facturation de l'exercice 2023 ont été effectués dans les temps.

La prochaine assemblée générale aura lieu le VENDREDI 26 JANVIER 2024

Fait à Amanvillers, le 2 janvier 2024
Le Président du SIEGVO,

V. MATELIC